

Avis aux étudiants de S6

Il est porté à la connaissance des étudiants qui préparent leurs PFE au titre de l'année universitaire 2020-2021, que les soutenances se dérouleront en deux périodes :

- **Avant le 30 juin 2021 pour les étudiants qui déposent leurs PFE avant le 25 juin 2021 ;**
- **Avant le 15 juillet 2021 pour les étudiants qui déposent leurs PFE après le 30 juin 2021.**

Les étudiants sont tenus de déposer une copie imprimée et une copie numérique (CD) de leurs travaux, avec la fiche d'inscription au PFE.

Le chef du département